

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE DU SECTEUR ATLANTIQUE DU  
31 Mars 2023**

Le présent compte rendu de la réunion des représentants de proximité du secteur Atlantique du 31 mars 2023, est effectué par la Direction et adressée à tous les RDP de la région OUEST et les membres du CSE rattachés à cette région.

Le présent compte rendu reprend les points abordés lors de la réunion du 31 mars 2023 relatifs aux sujets prévus dans le cadre des attributions des RDP, à savoir :

- Contribuer à la remontée d'informations entre les salariés et leurs représentants au sein du CSE, notamment en matière de réclamations individuelles.
- Constituer pour les salariés de leur zone de proximité des interlocuteurs pour relayer d'éventuelles problématiques liées à des sujets de l'ordre de la santé, sécurité, des conditions de travail.
- Effectuer des visites de sites relatives aux conditions d'hygiène, de sécurité et aux conditions de travail.

Présents

TROCHON	Nicolas (Directeur d'agence Sainte Etienne de Montluc)	
MARCHAIS	Michael (Directeur d'agence Guipel)	Visio
FOMBERTASSE	Cindy	

Absents


Excusés

KALOKO	Sekou Oumar	ARRET MALADIE
MENAGE	Eric	REUNION CSE



**Document interne à destination des représentants du personnel et des collaborateurs de l'entreprise uniquement. La diffusion externe n'est pas autorisée.**

**Questions :**

**1/ QSE Régional.**

M.CHATELAIN ayant quitté l'entreprise.

Le SNEPS-CFTC souhaite connaître son successeur qui, nous le savons, est déjà recruté.

Le SNEPS-CFTC ne comprend pas le manque de communication sur le sujet.

**Réponse de la Direction**

Le nouvel organigramme incluant l'embauche de Monsieur LE BIDRE a été diffusé le 28 mars 2023 à l'ensemble des salariés de la région Centre-Ouest et Atlantique.

**2/ diffusion du Challengin.**

Depuis plusieurs mois le magazine n'est plus distribué aux agents.

Pourtant la diffusion se fait via e.manager.

De ce fait, il n'existe aucune difficulté de diffusion.

**Le SNEPS-CFTC qui se bat pour une communication optimale et par un suivi des informations de l'entreprise vous demande de bien vouloir reprendre cette diffusion.**

**Réponse de la Direction**

Monsieur LEBIDRE se chargera de diffuser le magazine via e-manager dès qu'il sera diffusé.

**3/ Complément employeur en attente.**

M.KALIBO émile a touché un complément employeur suite à son arrêt maladie jusqu'à décembre 2022.

Et plus rien depuis.

M.KALIBO continue de donner ses IJSS à l'agence chaque mois.

Mais aucun complément employeur en Janvier et Février.

**Le SNEPS-CFTC vous demande de faire le nécessaire afin de régulariser M.KALIBO, dans les délais les plus brefs.**

**Réponse de la Direction**

Le 21 mars 2023 nous avons réceptionné de Henner le complément prévoyance pour la période allant du 22 août 2022 au 10 mars 2023. Il lui sera versé sur la prochaine paie.

**4/ Casiers sur Castel frères.**

Les agents du site de Castel frères sont toujours en attente de leurs casiers.

Une réponse positive a pourtant été donnée en réunion RDP du 2 décembre ...

Une mise en place devait être faite sous 15 jours.

4 mois plus tard.

Aucun casier n'a été mis en place.

**Le SNEPS-CFTC réitère sa demande de mise en place et une réelle mise en place cette fois.**

Réponse de la Direction

Nous avons eu une réunion avec le client et nous l'avons sollicité à ce sujet. Nous l'avons relancé la semaine dernière et il ne souhaite pas prendre en charge financièrement l'installation des casiers cependant nous allons une nouvelle fois appuyer ce point auprès du client.

5/ Complémentaire Santé obligatoire.

M.Frédéric Chauvat n'a pas de carte Henner "complémentaire santé.

**Le SNEPS-CFTC vous demande de bien vouloir faire le nécessaire pour lui donner la documentation pour le choix des options.**

**De bien vouloir voir avec Henner la raison et le SNEPS-CFTC souhaite avoir une explication sur cet état de fait qui est préjudiciable pour l'agent.**

Réponse de la Direction

Le service RH du siège va se rapprocher de Henner et de Monsieur CHAUVAT.

6/ Chef de secteur à Nantes.

*Cet été, une annonce de recrutement d'un chef de secteur sur l'agence de Nantes*

*A été publiée.. (avec une erreur qui n' a pas été rectifiée et renvoyée comme convenu... concernant le MOS).*

*A fin Mars nous constatons que ce chef de secteur est toujours absent.*

*Le SNEPS-CFTC souhaite savoir la raison de ce non recrutement ?*

Réponse de la Direction

Nous n'avons pas trouvé le profil adéquat pour le poste. Par ailleurs, à la suite de plusieurs pertes de marchés il a été décidé de ne pas recruter de nouveau Chef de Secteur.

Fin de séance à 14h30

**TROCHON Nicolas**  
**DIRECTEUR D'AGENCE**